

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 538

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En Espagne, une réglementation concernant les boissons alcooliques introduite en 1976 interdit en particulier de suggérer que la consommation d'alcool «conduit au succès», qu'elle caractérise «les personnes distinguées ou progressistes», qu'elle est un «symbole de virilité». Quelques exemples helvétiques. En 1973, la Direction de la santé publique du canton de Zurich adressait une circulaire aux communes leur «recommandant de ne plus autoriser la réclame en faveur du tabac et de l'alcool sur les terrains et dans les moyens de transports publics qui leur appartiennent». Le canton de Bâle-Ville a interdit la publicité pour l'alcool et le tabac dans les moyens de transports publics, les établissements de bains publics et les patinoires artificielles. Certaines communes ont également pris des dispositions restrictives: Saint-Gall, pas de publicité pour l'alcool et le tabac sur le domaine public; Berne et Zurich, limitation des dimensions de la publicité par affiches; et ce ne sont que quelques cas parmi d'autres.

1. Les statistiques publiées sur les ressources des personnes âgées et leur présentation sous forme de moyennes fallacieuses ont aussitôt engagé certains milieux à proposer une «pause» en matière de prévoyance vieillesse. Inutile de revenir sur l'ambiguïté des tableaux présentés. En fait, il est certain qu'un coup d'arrêt au développement harmonieux de la sécurité sociale signifierait qu'on se résigne à la croissance des inégalités constatées au sein de la population âgée — inégalités dont nous avons vu, à travers notre reconstitution, qu'elles étaient le reflet de celles qui caractérisent la population dite active.

Ailleurs, on a proposé de changer de cap et d'intervenir plutôt auprès des personnes dont les besoins sont manifestes. C'est prendre le risque du retour à l'assistance, et à des mesures qu'on croyait révo-

lues. Et surtout, c'est une porte ouverte à l'institution d'un plafonnement des montants soumis à cotisation AVS, plafonnement qui aurait aussitôt comme conséquence une mise en cause de l'équilibre du financement de la «politique» sociale.

Cela dit, il faut admettre que l'«arrosage» indistinct est une méthode inefficace. Un accroissement proportionnel des rentes aboutit en fin de compte à une redistribution accrue des ressources qui profite davantage à ceux qui ont des revenus élevés qu'à ceux qui en ont de modestes. Il s'agit de concilier prévoyance, équité et efficacité de la redistribution. C'est possible! Nous y reviendrons. C'est la première réflexion que permet de préciser l'enquête bernoise.

FACE AUX PRIVILÈGES

2. Le deuxième thème mis en évidence est tout aussi fondamental. Comment ne pas comprendre l'inquiétude née parmi les personnes âgées face à un déferlement de propos teintés de malthusianisme ou directement inspirés par une volonté farouche de défendre certains privilèges? Car c'est bien ainsi qu'il faut comprendre une bonne partie des déclarations enregistrées après la publication des premiers résultats de l'enquête et qui toutes tendaient à minimiser l'importance des besoins des rentiers, des déclarations dont l'écho fut d'ailleurs d'autant plus important qu'elles s'inscrivaient dans le droit fil des doutes très généralement répandus quant au financement futur de la sécurité sociale. Un racisme anti-vieux allait-il prendre le relais de la xénophobie? Il y a là peut-être une tendance latente dans l'opinion qui a été révélée par l'impact des travaux bernois.

Il a suffi de peu pour que se déchaînent ces passions: on a extrapolé sur l'évocation, dans le rapport, du «degré d'efficacité» (Werkungsgrad) de l'AVS!

Ce qu'il faut rappeler à ce sujet, c'est que l'AVS est le pilier de base de la sécurité sociale. En réalité, c'est l'efficacité des autres dispositions, prises ou à

prendre, qui devraient faire davantage l'objet de réflexion et de critique; il est possible bien sûr que cet examen aboutisse à la mise en évidence inconfortable de certains aspects de la sur-assurance sociale et à une mise en cause d'acquis jusqu'ici réservé à une minorité de privilégiés...

DES BÊTES DE SOMME

3. En filigrane de toute cette réflexion sur la politique sociale helvétique ou ce qui en tient lieu, il y a cette angoisse diffuse que l'augmentation du nombre des personnes âgées deviendrait insupportable à l'avenir, que les «actifs» ne seraient plus que les «bêtes de somme» des vieux. Certains chiffres publiés ont pu renforcer des préjugés à cet égard et suggérer des mesures fondamentalement inéquitable.

Là aussi, rétablissons rapidement l'orientation souhaitable des recherches à venir! Dans l'évolution à long terme, il est vrai que le groupe formé des personnes âgées s'agrandit: le vieillissement de la population est inéluctable. Pourtant, il faut aussi noter que parallèlement, la proportion des «jeunes» diminue. Face aux charges occasionnées par les «inactifs», la proportion centrale, qui peut être assimilée en simplifiant à celle de la population potentiellement active, cette proportion centrale-là reste semblable. Il est donc abusif d'insister exclusivement, dans l'évocation de l'avenir de notre sécurité sociale, sur le rapport «vieux/actifs». En fait, ici, la démographie a bon dos: le fond du problème est d'ordre économique (voyez l'importance, par exemple, des retombées de la croissance de la productivité).

A SUIVRE

Les éditions Zytglogge, à Berne, publieront en avril un livre intitulé «Aktion Migros-Frühling» (campagne Renouveau-Migros).